



**Compte rendu de la séance du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 18 juillet 2023**

**Président** : Corinne Paratte

**Secrétaire** : Serge KURDYBAN

**Excusés** : Fabrice MAINIER

La séance débute à 20h00.

Approbation du Compte Rendu du 15 juin 2023.

**1 – Délibération forêt pédagogique**

**Délibération approuvée à l'unanimité.**

Pour la demande d'accès pour les écoles de Noël-Cerneux et la Chenalotte aux forêts du Bois Barré et de Rosemont. En accord avec le P<sup>NR</sup> et l'ONF, les écoles pourront valider un projet pédagogique en rapport avec la nature.

**2- Panneaux photovoltaïques STEP**

EcoDoubiuo procédera à l'installation des panneaux photovoltaïques cet été. Un contact a été pris avec Groupama pour la mise à jour de l'assurance suite à cette nouvelle installation (+325€). Un rdv auprès des banques aura lieu fin de semaine prochaine pour valider un emprunt.

**3 –Point rentrée 2023**

Un comptage sera effectué le jour de la rentrée. Pour l'instant 151 enfants inscrits. Si une classe doit être ouverte, elle sera aménagée sur Noël-Cerneux dans la salle de motricité. Un devis a été demandé pour ajouter une installation sanitaire à proximité de la cuisine.

**4 – Projet travaux grêle**

**- Eglise.**

Un contact a été pris avec l'entreprise Salvi pour établir un devis complémentaire : Le bas du mur intérieur coté école s'est dégradé. Il réalisera les travaux les 2 premières semaines de septembre. Nous devons décaler les bancs afin que l'échafaudage soit installé. Rachel, avec l'équipe paroissiale, se chargeront d'enlever ce qu'ils peuvent avant cette intervention.

**Ecole:**

L'entreprise Seigne interviendra la semaine du 24 juillet pour la seconde partie de l'école.

**Mairie:**

Nous avons fait réaliser un devis à l'entreprise Tuilex pour la réfection de la façade de la mairie. Les délais sont intéressants mais le devis est plus élevé que celui de l'entreprise Bertin. Nous allons décliner ce devis. En attente de l'intervention de l'entreprise Bertin.

Nous avons reçu une partie de subvention de l'état à hauteur de 11 000 €.

## 5- Evènement jour de la nuit - Projet biodiversité

Le PNR propose à la commune sont inscription à la soirée « du jour de la nuit », avec une dotation à hauteur de 1 000 €. Possibilité de l'intervention au village du « Club astro 400 d'Etupes » pour une découverte de l'astrophotographie, selon leurs possibilités, ou du Club de « La perdrix ».

## 7- Etang

Comme évoqué le mois dernier, nous souhaitons rencontrer les membres de l'Amicale des Belles Seignes concernant des travaux réalisés par leur soin en parallèle de la mise en conformité. L'Epage Doubs Dessoubre nous a devancé et nous avons eu un rdv le mercredi 28 juin en leur présence avec Roland Pretot président de l'AEBS

Les travaux réalisés auraient dû faire l'objet d'une demande préalable à la police de l'eau. Cela n'a pas été fait. La commune n'a pas ordonné ces travaux ni pris de délibération les concernant. Un rappel à la loi a été effectué, un compte rendu nous est parvenu dans lequel il est stipulé que l'association assurera la réparation du préjudice. Nous reprendrons contact avec l'Epage en fin d'été afin de voir la suite. Ces travaux ne doivent pas être réalisés avant septembre selon la loi. Si la police de l'eau passe cet été, nous devons leur fournir le compte rendu.

## 9- Questions diverses :

- Animation piano saltimbanque le samedi 29 juillet sur la place devant l'église. Une association locale assurera une buvette.
- **Urbanisme** : rencontre avec M. et Mme Mourey pour des travaux de terrasse datés au printemps 2024. Nous les autorisons à faire intervenir l'entreprise et une réflexion sur l'achat du terrain est en cours. Rencontre avec Marie Faivre qui souhaite réaliser un mur de soutènement (ce genre de travaux n'est pas soumis à déclaration préalable) ainsi qu'un aménagement pour garer les voitures. Cet aménagement déborderait sur le terrain communal sur lequel il existe un droit de passage... Renseignement pris auprès de M. Moine de la DDT. Permis de construire Laurent Cuenot pour un bâtiment de stockage pour son matériel agricole. Permis de construire Sylvain Billod-Laillet pour agrandissement d'une loge. Le permis de construire de la maison Balanche a été validé par la DDT ce jour.
- Prise de contact avec M. Adrover pour le chemin forestier en commun avec la commune du Russey. La région a repris la compétence, pas d'appel à projet pour cette année. La région doit renouveler l'arrêté qui prenait fin cette année. Donc les travaux pourront être seulement envisagés fin 2024.
- L'association UKRaide aurait besoin de bâches, gel hydro alcoolique.
- Point PLU : réunion à prévoir en automne. Nous sommes dans l'attente d'un second devis pour le diagnostic de notre PLU.
- Vélo club du Russey le 20 août. Ils traverseront le passage sous terrain (un panneau indiquera leur passage).
- Apéritif du Pays Horloger le 28 août parking de l'étang.
- AG des communes forestières le samedi 9 septembre